

The background of the main content area is a grayscale, slightly blurred image of a cigarette pack. The pack is tilted, and some text is visible, including '100' and 'Greatly Reducing...'.

La vérité sur le prix des cigarettes

Les cigarettes coûtent moins cher en Suisse que dans les pays voisins. Résultat : le nombre de fumeuses et de fumeurs ne diminue pas.

Juin 2025

Contenu

Cette note d'information présente les principes qui régissent l'imposition du tabac, les débats qui ont lieu actuellement et les décisions politiques spécifiques à la Suisse, ainsi que les stratégies de l'industrie du tabac pour contourner et saper une politique fiscale efficace.

01

La Suisse a toujours envie de fumer

02

Impôt sur le tabac : comparaison de la politique, des taux d'imposition et du coût des cigarettes

03

Nouveaux produits, nouvelles taxes ? Défis liés aux e-cigarettes, à la vape, aux HTC, aux ENDS et au snus

04

Lobbying et manipulation : les tactiques de l'industrie du tabac

Key

L'impôt sur les cigarettes est la mesure la plus efficace et la plus rentable pour lutter contre le tabagisme.



Les nouveaux produits de tabac sont nettement moins taxés, les cigarettes électroniques n'étant même plus taxées depuis des années.

En raison du coût élevé de la vie en Suisse, le prix d'un paquet de cigarettes est chez nous inférieur de plus de moitié à celui en vigueur au Royaume-Uni.

La fiscalité est l'une des principales raisons pour lesquelles la Suisse occupe l'avant-dernière place sur [l'Échelle de contrôle du tabac](#) et dans [l'Indice mondial d'interférence de l'industrie du tabac](#).



 .10

Dernière augmentation de l'impôt sur le tabac en Suisse en 2012.



En Irlande et au Royaume-Uni, l'augmentation de l'impôt sur les cigarettes est systématiquement supérieure au taux d'inflation.

Le prix du tabac a augmenté d'année en année, engendrant une hausse des recettes de l'État.

Facts

La Suisse a toujours envie de fumer.

01

Près de 85% de la population se considèrent en bonne santé et 83% estiment être heureux. Toutefois, près d'une personne de plus de 15 ans sur quatre fume et 1 décès sur 7 est lié au tabagisme.

Ces chiffres ont été publiés par l'Office fédéral de la statistique dans le cadre de l'[Enquête suisse de santé \(ESS\) 2022](#). Le nombre de fumeuses et de fumeurs a diminué de 6% au cours des 30 dernières années. Il reste cependant obstinément élevé, surtout par rapport à d'autres pays.¹ Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'envie de fumer n'a diminué que de 2,6% en Suisse au cours des 15 dernières années, contre 14,3% au Royaume-Uni.

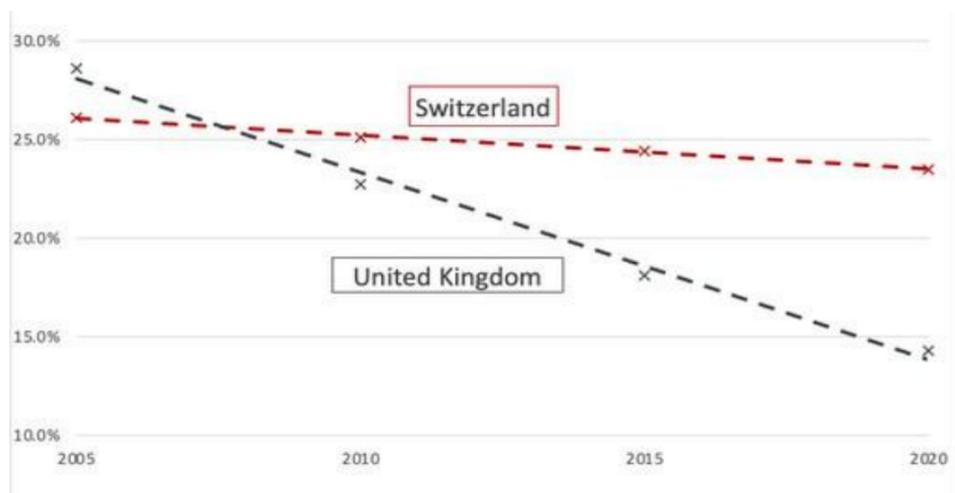


Figure 1: Comparatif de l'intérêt pour le tabagisme

Les données suisses indiquent une tendance similaire, quoique plus négative: la propension à fumer chez les personnes de 15 ans et plus est restée stable pendant une décennie, de 2007 à 2017. Ce n'est qu'en 2022 qu'une baisse de 4% a été observée, mais celle-ci est vraisemblablement due à l'arrivée sur le marché de nouveaux produits du tabac.

Impôt sur le tabac.

02

La seule mesure efficace.

L'imposition du tabac est considérée comme la mesure la plus efficace pour lutter contre le tabagisme. C'est un élément essentiel de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT).²

- Elle est axée sur un aspect critique de la consommation – le prix.
- Elle incite fortement les fumeuses et fumeurs actuels à arrêter de fumer. Elle dissuade les personnes qui ne fument pas de commencer à fumer.³
- Elle dissuade les personnes ayant fumé de recommencer à fumer.

Étant donné que plusieurs tentatives de sevrage sont souvent nécessaires, l'effet à long terme d'une hausse de la fiscalité sur le tabac est deux fois plus important que celui à court terme.⁴ Même les fumeuses et les fumeurs invétérés en profitent : plus de la moitié de la baisse de la consommation est imputable aux personnes ayant réduit leur consommation de tabac.

Selon l'OMS, une augmentation de 10% de la fiscalité dans un pays comme la Suisse réduit la consommation de 4%.⁵

Une étude comportementale montre qu'une augmentation de 7 CHF ferait chuter l'attrait des cigarettes et des e-cigarettes de 80% chez les personnes qui ne fument pas et de 54% chez celles qui fument actuellement.⁶ Les augmentations de prix ont également un effet considérable sur les jeunes : elles réduisent la consommation et les dissuadent de commencer à fumer.⁷

Atout supplémentaire : les augmentations fiscales entraînent aussi une hausse des recettes pour l'État à moyen terme. Si l'on ajoute les économies réalisées en termes de dépenses de santé, c'est la forme la plus rentable de lutte contre le tabagisme.⁸

Il y a impôt et impôt.

Pour pouvoir débattre de la fiscalité du tabac dans différents pays, il faut commencer par considérer le type d'impôt prélevé. Toutes les taxes n'ont pas le même impact sur la consommation de tabac. Les impôts prélevés uniquement sur certains produits spécifiques sont appelés droits d'accises. Ils sont souvent perçus sur l'alcool et le tabac, qui ne sont pas des produits de première nécessité et ont en plus un impact négatif sur la santé des individus et de la société. Il convient ici de savoir s'ils sont prélevés sur le prix du produit ou sur l'unité de produit.

Les avantages et les inconvénients de ces deux types d'impôt sont présentés ci-dessous, sachant que la Suisse fait partie des pays qui prélèvent un impôt dit « hybride » sur le tabac, les deux types d'impôt étant appliqués.

Impôt ad valorem

L'« impôt ad valorem » est prélevé à hauteur d'un certain pourcentage du prix de vente. C'est transparent, mais présente un inconvénient : en cas d'augmentation de l'impôt, les consommatrices et les consommateurs peuvent se tourner vers des marques moins chères, un prix de base moindre signifiant une hausse de prix plus faible.⁹

Exemple :

Une taxe de 20% sur un paquet de tabac valant 10 CHF serait de 2 CHF, plus la TVA et les autres taxes. Pour un paquet valant 20 CHF, elle passe à 4 CHF.

- 
- Revenu fiscal instable et difficilement prévisible
 - Gestion difficile
 - Entraîne une baisse des recettes et de grandes différences de prix entre les produits
 - Entraîne un effet de substitution (passage à des produits moins chers)
 - Difficulté à déterminer le montant de l'impôt
 - Incitation négative à améliorer les produits



- Adaptation automatique à l'inflation

Droits d'accises « spécifiques »

L'autre méthode de taxation repose sur les unités de produit. Elle est recommandée par l'OMS car elle est plus facile à mettre en œuvre par les gouvernements et réduit la consommation en diminuant l'écart de prix entre les produits bon marché et ceux de qualité supérieure, ce qui rend plus difficile le passage d'un produit à un autre.¹⁰

Exemple :

Une taxe de 0,10 CHF par cigarette se traduit par un droit d'accise de 2 CHF par paquet de 20 cigarettes, que le paquet coûte 8 CHF ou 10 CHF.

- 
- La valeur réelle chute avec l'inflation



- Recettes stables et prévisibles
- Facilité de gestion
- Réduction des écarts de prix
- Fixation simple du montant de la taxe
- Plus efficace pour réduire la consommation de tabac
- Encourage les produits de qualité (augmentation du chiffre d'affaires pour les fabricants)

La complexité de la fiscalité ne s'arrête pas là. Lorsqu'ils introduisent une taxe ad valorem, les pays peuvent appliquer le pourcentage de taxation sur le prix de base, la valeur déclarée en douane ou le prix de détail. Dans certains pays, il existe des taux d'imposition différents qui dépendent de critères tels que la longueur des cigarettes (Sri Lanka), le rapport entre cigarettes locales et cigarettes importées (Liban) ou le prix (Égypte).¹¹

L'OMS recommande aux pays de mettre en place un système transparent et simple de taxation du tabac, basé sur le prix de vente au détail. Les prix de détail étant faciles à contrôler, ils sont plus fiables que les prix de fabrication ou d'importation, qui sont fixés par des organismes privés et peuvent être manipulés par l'industrie du tabac pour obtenir des prix plus élevés.¹² L'OMS n'est pas non plus favorable à une taxation par « paliers », qui permet aux cigarettiers de faire délibérément tomber leurs produits dans des tranches fiscales inférieures. Les fumeuses et les fumeurs ont alors la possibilité de passer à des produits moins chers au lieu d'arrêter tout simplement de fumer.



Quelle est la part de l'impôt dans le prix?

Bien trop faible!

C'est ce que pense l'OMS, qui recommande un taux d'imposition uniforme de plus de 75% sur les produits du tabac !¹³

De vastes études ont clairement montré que des impôts élevés sur le tabac réduisent la consommation. En Suisse, la part totale de l'impôt dans le prix de vente moyen des cigarettes n'est que de 59,5% – un chiffre par ailleurs en baisse depuis 2011.

Il y a deux explications à cette tendance : premièrement, les impôts sur le tabac en Suisse sont un droit d'accise spécifique s'élevant à 2,52 CHF par paquet de cigarettes. Depuis 2013, le taux d'inflation s'est élevé à 2,4% par an, ce qui signifie que le montant de la taxe a effectivement diminué. Malgré l'inflation, la part de l'impôt dans le prix de détail a reculé de 2,7% au cours de cette période. Même si toutes les taxes perçues sur le tabac étaient des droits d'accises spécifiques (actuellement, celles-ci représentent environ la moitié), la baisse des recettes fiscales serait encore de 0,3%, ce qui n'est pas uniquement dû à l'inflation.

Une autre raison possible réside dans le fait que les multinationales du tabac augmentent leurs prix en Suisse au-delà de ce qui est nécessaire afin de compenser les hausses de prix sur les marchés où la consommation de tabac augmente. Ces concepts sont expliqués plus en détail dans [le chapitre sur le lobbying et la manipulation](#).

Pour illustrer le besoin de rattrapage de la Suisse par rapport aux pays européens à haut revenu comparables, le graphique ci-après montre la part de l'impôt dans le prix de détail au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne et en France par rapport à la Suisse.

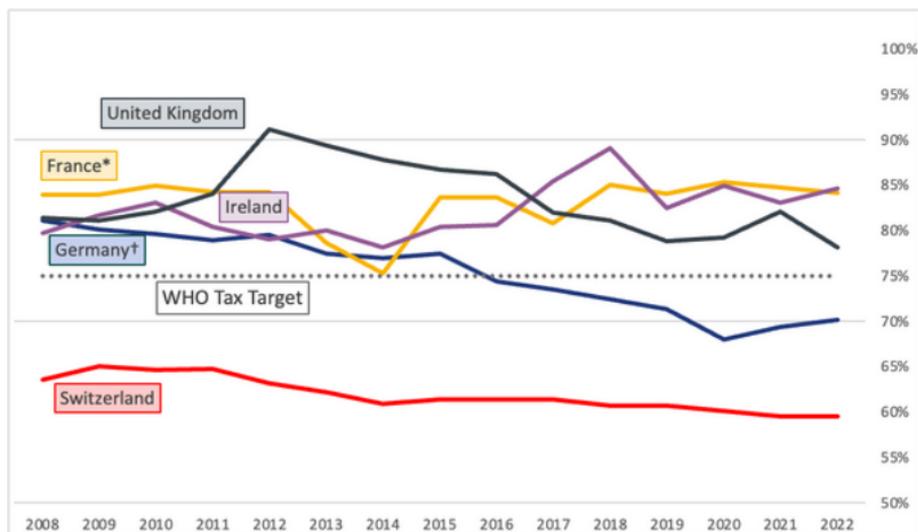


Figure 2: Comparaison des parts fiscales dans les prix de détail

Plusieurs tendances apparaissent :

- **L'Irlande et le Royaume-Uni** ont maintenu la part fiscale dans le prix de détail bien au-dessus de l'objectif minimum de l'OMS.
- **La France** a failli passer sous l'objectif fiscal de l'OMS, mais a réussi à redresser la barre.
- **L'Allemagne** est tombée au fil du temps sous l'objectif de 75%.
- **La Suisse** est loin derrière les autres pays, puisqu'elle n'a même jamais approché l'objectif des 75% d'imposition et s'en est même éloignée au fil du temps.

L'OMS recommande d'utiliser les droits d'accises spécifiques sur le tabac, mais comme ceux-ci sont fixés à un certain niveau, ils doivent être mis à jour chaque année afin de ne pas se diluer dans l'inflation.¹⁴ Dans notre échantillon, tous les pays ont introduit une fiscalité combinant droits d'accises spécifiques et taxes ad valorem, mais seul le Royaume-Uni procède chaque année à un ajustement fiscal se situant 2% au-dessus du taux d'inflation.



Structure fiscale

UK vs Suisse
2022



TVA

20%

7,5%

(a été porté à 8,1% en janvier 2024)

DROITS D'ACCISES

£262.90 / 1000 cigarettes,
£5.26 / paquet

CHF 118.32 / 1000 cigarettes,
CHF 2.52 / paquet

TAUX DE L'IMPÔT AD VALOREM

16,5%

25%

TAXES SUPPLÉMENTAIRES

aucune

Fonds de financement du tabac
indigène*
CHF 1.30 / 1000 cigarettes,
CHF 0.026 / paquet

Fonds de prévention du
tabagisme**
CHF 1.30 / 1000 cigarettes,
CHF 0.026 / paquet

PART FISCALE DANS PRIX DE VENTE

78,2%

59,5%

* Subventions pour les cultivateurs suisses de tabac

** Soutien financier octroyé aux groupes suisses de contrôle du tabac, AT Suisse incluse



En Suisse, les prix ne grimpent que **très lentement**.

Évolution des prix des cigarettes

Pour mieux comprendre l'impact de la fiscalité du tabac sur le comportement des consommatrices et des consommateurs, il convient d'examiner l'évolution du prix d'un paquet de 20 cigarettes au fil des ans.

Pour les raisons suivantes : En tant qu'indicateur de l'efficacité ou non de la fiscalité sur le tabac, le prix présente deux avantages : la simplicité et l'universalité. Les prix sont omniprésents dans la vie quotidienne et permettent une comparaison directe avec d'autres produits. Étant donné que 90% des fumeuses et des fumeurs suisses consomment des cigarettes, le prix d'un paquet offre un moyen simple et approprié de mesurer l'évolution des prix du tabac.¹⁵ Dans le graphique suivant, on a utilisé les prix des cigarettes dans différents pays au cours des 15 dernières années. Ceux-ci ont été ajustés pour tenir compte de l'inflation et convertis en CHF pour faciliter la comparaison (taux de change de 2023).¹⁶

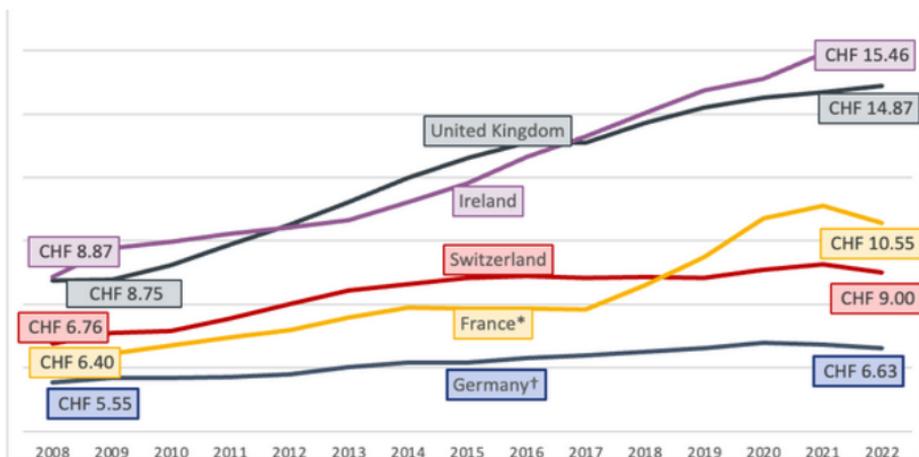


Figure 3: Évolution du prix des cigarettes au cours des 15 dernières années, en CHF

L'Irlande et le Royaume-Uni obtiennent de bons résultats en matière d'augmentation du prix des cigarettes, tandis que **la Suisse et l'Allemagne** n'enregistrent qu'une faible hausse des prix par rapport à l'inflation (bien que l'Allemagne ait augmenté sa fiscalité à partir de 2022-26).¹⁷

En **France**, les prix ont grimpé en flèche suite à l'augmentation de la fiscalité, mais l'inflation rend les cigarettes plus abordables au fil du temps, car il n'y a pas d'augmentation annuelle de l'impôt. La prévalence du tabagisme chez les moins de 17 ans a néanmoins baissé de 9,5% entre 2017 et 2022. Par ailleurs, le gouvernement français s'est engagé à porter le prix du paquet à 13 € (12,75 CHF) d'ici 2027.¹⁸

Afin de pouvoir effectuer des comparaisons internationales, le prix d'un paquet de cigarettes en Suisse a été déterminé sur la base des données fournies par l'Office fédéral suisse des douanes et de la protection des frontières. L'exactitude de ce prix de référence est toutefois très contro-versée. Bien que des cigarettes soient disponibles à ce prix, AT Suisse estime que le prix moyen de 7 CHF en 2022 était effectivement sensiblement inférieur au prix de référence officiel de 9 CHF, ce dernier ne concernant que les marques de cigarettes les plus chères et les plus connues.

Des marques de cigarettes bon marché et des rabais fréquents permettent d'acheter un paquet pour seulement 4 CHF. Même si l'on tient compte des prix de référence officiels, la formation du prix en Suisse est bien plus complaisante que dans d'autres pays, l'écart étant encore plus marqué pour les prix moyens réels. L'introduction de taxes élevées sur les cigarettes peut être politiquement risquée, compte tenu du lobbying pratiqué par l'industrie du tabac et des questions politiques plus urgentes qui se posent, mais des pays comme le Royaume-Uni ont accepté que l'impôt sur les cigarettes soit automatiquement augmenté chaque année dans une proportion dépassant l'inflation d'au moins 2%.¹⁹

Si l'on fixe le prix du tabac à un niveau tel qu'il ne soit pas dilué dans l'inflation, les consommatrices et les consommateurs auront besoin chaque année de plus d'argent pour acheter la même quantité de tabac – et les recettes de l'État augmenteront.²⁰

Néanmoins, cette comparaison des prix n'est toujours pas complètement pertinente. Le prix d'un croissant en Suisse est plus élevé qu'en France ou qu'en Allemagne. Pour maintenir ce rapport, nous devons tenir compte non seulement de l'inflation, mais aussi du coût de la vie.

Cette méthode permet de comparer au mieux les prix.

L'utilisation du coût de la vie et des données de la Banque mondiale permet de convertir le prix d'un paquet de cigarettes dans chaque pays en « dollars internationaux » (INT\$) et d'adapter les chiffres au pouvoir d'achat de chaque pays. Cette méthode est également utilisée par d'autres organisations de lutte contre le tabagisme pour comparer les prix. Nous tenons également compte de l'inflation pour comparer les prix des 15 dernières années.²¹

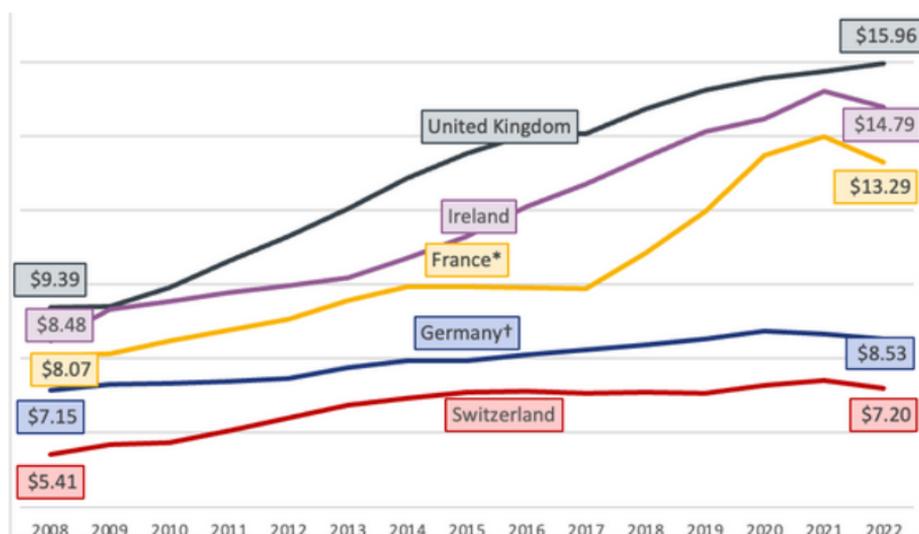


Figure 4: Évolution du prix des cigarettes au cours des 15 dernières années, en INT\$

Les résultats de ce calcul, présentés dans la figure 4, montrent que la Suisse est le plus mauvais élève. Le coût élevé de la vie masque le faible coût des cigarettes par rapport à d'autres produits : **le tout dernier prix du paquet de cigarettes est inférieur à la moitié de celui pratiqué au Royaume-Uni.**

Les prix n'ont augmenté en moyenne que de 0,11 INT\$ par an. Comme l'impôt sur le tabac n'a pas été augmenté depuis 2011, l'industrie du tabac est probablement la grande bénéficiaire.

La France a connu une situation similaire, mais a propulsé le prix des cigarettes au niveau de celui des pays leaders comme l'Irlande en augmentant l'impôt en 2017. La différence de prix entre les deux pays n'est désormais plus que de 1,21 INT\$ au lieu de 4,74 INT\$ en 2021.²²

Même si la Suisse adoptait un système fiscal idéal, dans lequel la part de l'impôt dans le prix de vente au détail, après correction pour tenir compte de l'inflation, serait supérieure à 75%, cela n'aurait pas l'effet escompté, car le prix du tabac est tout simplement trop avantageux par rapport à celui d'autres marchandises.

Nous renonçons à **400 millions de CHF** par an!

La Suisse n'a pas augmenté l'impôt sur les cigarettes depuis plus d'une décennie.²³ Elle renonce ainsi à la mesure la plus efficace et la moins coûteuse pour réduire la consommation de tabac – et à beaucoup d'argent.

Les taxes sur le tabac sont une source de revenus à moyen terme qui a fait ses preuves pour les gouvernements : leur augmentation (et donc celle du prix du tabac) a rapporté à la France 3,43 milliards d'euros de plus en 2020 qu'en 2017.²⁴

Selon les estimations d'Unisanté, la Suisse encaisserait 400 millions de francs supplémentaires par an si elle suivait les directives de l'OMS et taxait le tabac à 75%.²⁵

L'OMS considère évidemment les recettes fiscales comme un objectif secondaire par rapport à la réduction de la consommation de tabac. Néanmoins, ces recettes supplémentaires pourraient être utilisées pour des programmes de santé ou pour compenser une partie des coûts liés au tabac qui sont supportés par le système de santé. Le soutien apporté par le public à une augmentation de la fiscalité se renforcerait également.²⁶

Avec les taux actuellement appliqués, les impôts sur le tabac perçus par la Suisse s'élèvent à 2,1 milliards de CHF. Un montant utilisé pour financer l'assurance vieillesse et survivants (AVS), mais qui ne couvre malheureusement que 5% de cette assurance.²⁷

La loi fédérale sur l'imposition du tabac de 1969 (641.31), sur laquelle reposent les impôts actuels, fixe un taux d'imposition maximal de 60%. Celui-ci a été atteint lors de la dernière augmentation de l'impôt en 2012.²⁸ Pour augmenter les taxes jusqu'au minimum de 75% fixé par l'OMS, une révision de cette loi serait donc nécessaire. Le lobby du tabac a fait échouer une tentative en 2021.²⁹



Andreas Fischinger, Unsplash

L'incapacité du gouvernement suisse à augmenter l'impôt sur le tabac signifie que c'est l'industrie du tabac qui va continuer à fixer les prix. Grâce à des augmentations minimales, elle parvient ainsi à maximiser ses bénéfices, mais sans avoir bien sûr un effet dissuasif sur les consommatrices et les consommateurs.



Le marché est en pleine expansion.

Depuis quelques années, de nouveaux produits à base de nicotine tels que les e-cigarettes, les produits à base de tabac chauffé ou encore les sachets de nicotine arrivent en Europe.

Nouveaux produits, nouveaux impôts?

Imposition des e-cigarettes et des vapes

Si les cigarettes, les cigareilles et les autres produits traditionnels sont toujours les plus vendus, la part de marché des nouveaux produits du tabac, tels que ceux à base de tabac chauffé (HTTP comme IQOS/ILUMA) ou les systèmes électroniques d'administration de nicotine (ENDS), comme les vapes ou les e-cigarettes, a considérablement augmenté. La question de la taxation de ces produits se pose donc avec de plus en plus acuité.³⁰

Avenir « sans fumée » et autres slogans publicitaires

Dans leurs stratégies marketing, les fabricants de tabac présentent les nouveaux produits comme étant moins nocifs ou présentant un risque réduit par rapport aux produits traditionnels. Les HTP et les ENDS sont notamment censés présenter « un risque réduit de 95% » par rapport au tabac traditionnel. Les fabricants affirment par ailleurs qu'ils représentent l'avenir « sans fumée » du secteur. Ces allégations auto-proclamées ne sont toutefois étayées que par des travaux de recherche sponsorisés par l'industrie et sont donc rejetés par les experts. Le document d'où est tirée l'affirmation « 95% moins nocifs » a été vivement critiqué par The Lancet et The BMJ, deux revues scientifiques de renom, qui la considèrent comme « sans fondement scientifique et totalement arbitraire ». Les deux auteurs entretiennent par ailleurs des liens étroits avec l'industrie du tabac.³¹

Le plus absurde dans tout cela, c'est que, en dépit de ces affirmations, l'industrie du tabac continue d'augmenter sa production de cigarettes traditionnelles et de commercialiser celles-ci de manière agressive. Elle finance même des campagnes de communication contre des mesures de santé publique comme le référendum « Enfants sans tabac » en 2022.³²

Moins nocifs, moins taxés ?

La logique de l'industrie du tabac veut que les nouveaux produits qualifiés de moins nocifs soient aussi moins chers, des prix plus bas incitant les fumeuses et les fumeurs à se tourner vers eux, ce qui réduirait l'impact du tabac sur la société en général.³³ Les nouveaux produits serviraient ainsi de substitut à la consommation traditionnelle de tabac. Moins de risques, des prix plus avantageux, les fumeuses et les fumeurs se convertissent, tout le monde est content.

Pour pouvoir proposer ces prix plus bas, il faudrait que l'État taxe moins les HTP et les ENDS, la fiscalité ayant une forte influence sur les prix. Cela sans tenir compte du fait que la consommation de ces produits comporte toujours des risques pour la santé. Une complète renonciation au tabac permettrait de les éviter totalement. Par ailleurs, ces produits marquent souvent un premier pas vers le passage à la dépendance à la nicotine.³⁴

C'est surtout la consommation de e-cigarettes jetables qui a fortement augmenté ces dernières années.



HTP – Heated Tobacco Products

Les HTP ressemblent aux cigarettes traditionnelles : vendus en paquets, ces bâtonnets combustibles sont fumés (au moyen d'un appareil spécial) et jetés après un seul usage. Le marché des HTP s'est rapidement développé : le nombre de bâtonnets vendus est passé de 2,4 millions en 2013 à 94,5 milliards en 2020 – même si ce chiffre ne représente que 2,4% de la part de marché du tabac.³⁵

L'imposition des HTP varie d'un pays à l'autre : droits d'accises sur le contenu en tabac, droits d'accises sur le nombre de bâtonnets, taxe ad valorem ou système mixte.³⁶ Le niveau de taxation est en moyenne inférieur à celui des cigarettes. En 2021, la Suisse n'a prélevé qu'une taxe ad valorem de 12% sur les HTP, alors que celle-ci était en moyenne de 53% sur les cigarettes.³⁷ Par ailleurs, l'OMS plaide pour un droit d'accise par bâtonnet pour les HTP, comme c'est le cas pour les cigarettes traditionnelles, afin de simplifier la mise en œuvre de l'impôt.³⁸

Le marché des HTP se distingue de celui des cigarettes traditionnelles et des ENDS sur un point essentiel : il ne compte qu'une poignée d'entreprises, qui produisent chacune des bâtonnets incompatibles avec les appareils des autres marques.³⁹ Si les prix des paquets de HTP et de cigarettes sont similaires en Suisse, alors que l'impôt sur les HTP est beaucoup plus bas, cela pourrait être dû à une concurrence réduite entre les fabricants de HTP.⁴⁰

Résultat : des bénéficiaires en hausse pour les cigaretteurs et une politique fiscale inefficace, alors qu'il s'agit là d'un instrument politique précieux.

ENDS – Systèmes électroniques d'administration de nicotine

Contrairement aux HTP, les ENDS proposent une plus grande variété de produits, ceux-ci se déclinant essentiellement en vapes rechargeables (système ouvert) et vapes jetables (système fermé). Des différences existent également au niveau de la quantité et de la concentration d'e-liquide ainsi que de la puissance du vaporisateur. Il existe en outre des ENDS qui ne contiennent pas de nicotine et sont appelés systèmes électroniques d'administration sans nicotine ENNDS.

Informations complémentaires sur le sujet

[Note d'information AT cigarettes électroniques.](#)

La meilleure façon de taxer les ENDS est encore à l'étude

La Suisse a déjà [omis](#) de s'assurer du respect de la limite légale de 2 ml par vaporisateur par les ENDS à système fermé actuellement en vente. Le type de fiscalité le plus courant est un droit d'accise sur les e-liquides, par millilitre, alors que l'OMS recommande que les ENDS avec et sans nicotine soient taxés pareillement afin de simplifier la gestion.⁴¹

Les responsables politiques sont confrontés à un dilemme lorsqu'il s'agit de déterminer le niveau de taxation des ENDS : en général, ils sont considérés comme moins nocifs que les cigarettes, bien qu'ils ne soient pas aussi inoffensifs que l'industrie le prétend et que leurs effets sur la santé soient encore sujet à discussion. Cela signifie que les taxes pourraient être conçues de manière à encourager les fumeuses et les fumeurs à changer de comportement. D'un autre côté, les ENDS sont aussi un moyen de commencer à fumer et de devenir dépendant de la nicotine.⁴³ Des taxes plus élevées dissuaderaient donc les personnes qui ne fument pas de commencer à fumer. Nous avons représenté cette situation dans le schéma ci-après.

Objectifs contradictoires de l'imposition des ENDS



Taxation élevée des cigarettes

→ Incite à passer aux ENDS

Taxation faible/inexistante des ENDS

→ Utilisation à long terme d'ENDS plutôt que d'arrêter de fumer

→ Vapes pour commencer à fumer

Taxation élevée des cigarettes

→ Consommation parallèle de cigarettes et d'ENDS encouragée

Taxation élevée des HTP/ENDS:

→ Les jeunes sont dissuadés de commencer à fumer

→ Mais il est aussi plus difficile pour les personnes qui fument de passer à ces produits

Adapté de: Merz, Larissa; Puhan, Milo A. (2021): Besteuerungsmöglichkeiten von Nikotin- und Tabakprodukten in der Schweiz - ein Überblick über die Steuerpolitik. In: Swiss Med Wkly 151. DOI: 10.4414/smw.2021.w30083

Une nouvelle loi arrive cette année

Actuellement, les ENDS ne sont pas soumis à un droit d'accise en Suisse, mais la nouvelle loi sur les produits du tabac, qui doit entrer en vigueur le 1er octobre 2024, prévoit 1 CHF par millilitre d'e-liquide pour les systèmes fermés et 0,20 CHF par millilitre d'e-liquide pour les systèmes rechargeables.⁴⁴ Cette imposition peut malheureusement être facilement compensée par les importateurs via une augmentation des prix ou l'abandon d'une petite partie de leurs marges bénéficiaires très élevées.

Même si la nouvelle loi marque un pas dans la bonne direction, le prix actuel des cigarettes en Suisse est tout simplement trop bas pour réduire significativement la consommation ou empêcher les jeunes de commencer à fumer.⁴⁵

Avec les ENDS, un nouveau problème apparaît malheureusement : la tendance au tabagisme chez les jeunes. Les cigarettes électroniques jetables sont particulièrement populaires auprès de ce groupe cible en raison de leur faible coût, de leur facilité d'utilisation et d'achat ainsi que de leurs arômes attrayants.

21%

des jeunes **Suisses de 14 et 15 ans** sondés **disent** avoir fumé une cigarette électronique au cours des 30 derniers jours.⁴⁶



Rich Smith, Unsplash

En raison de cette tendance, les ENDS deviennent la cible de mesures de lutte contre le tabagisme. En voici quelques exemples :

- La **province canadienne du Québec** a restreint la gamme des arômes.
- **La Belgique** (à partir du 1er janvier 2025), **la France** et **les Pays-Bas** ont même interdit complètement les arômes.⁴⁷
- **La Chine**, qui est un important fabricant d'e-cigarettes, a également interdit la vente d'ENDS aromatisés sur son territoire en 2022, dans le cadre de la répression du vapotage chez les jeunes, mais la production pour l'exportation reste bien sûr autorisée.⁴⁸

De plus amples informations sur le sujet figurent dans la [Note d'information AT Puff Bars](#)

Snus

Sachets de nicotine

Outre les vaporisateurs jetables, il existe un autre nouveau produit à base de nicotine qui est de plus en plus populaire auprès des jeunes : les sachets (pouches) de nicotine, comme ceux des marques VELO et Nordic Spirit. Il s'agit de sachets de nicotine déshydratée qui sont placés sous la lèvre afin de faire passer la nicotine dans la circulation sanguine. Disponibles dans toute une série d'arômes, ils font l'objet d'une publicité importante sur les réseaux sociaux de la part des entreprises de tabac et peuvent être consommés discrètement, ce qui les rend aussi attrayants pour les jeunes que les puffs.⁴⁹

La réglementation des sachets de nicotine n'est pas encore uniforme, car il s'agit d'un tout nouveau produit sur de nombreux marchés. Une question importante reste en suspens, à savoir si ces sachets doivent être considérés comme des produits du tabac lorsqu'ils sont fabriqués à partir de nicotine synthétique (et non de nicotine extraite du tabac).⁵⁰ D'un point de vue fiscal, ils sont actuellement soumis à une taxe ad valorem de 6%, ce qui est étonnamment bas pour un produit aussi addictif et nocif.⁵¹

Le gel des taxes sur les cigarettes, la taxation insuffisante des nouveaux produits et les prix bas ne sont toutefois qu'une partie d'un problème politique plus large, dans lequel la Suisse néglige ses obligations envers la CCLAT et ses responsabilités en matière de santé publique au profit d'une industrie dénuée d'éthique.



Dans le chapitre suivant, nous montrons comment l'industrie du tabac se défend contre les augmentations d'impôts, que ce soit par un travail de lobbying en Suisse ou par des manipulations de prix et de produits.

04

Lobbying et **manipulation**: les tactiques de l'industrie du tabac

Les taxes sur le tabac sont efficaces pour réduire le taux de tabagisme. Mais l'industrie du tabac y voit une menace pour ses bénéfices et réagit par une multitude de tactiques. Elle exerce un lobbying direct et indirect qui vise les responsables politiques. Des sujets tels que le commerce illégal du tabac sont déformés afin d'empêcher une lutte efficace contre le tabagisme.

Lorsque de nouvelles taxes sont introduites, l'industrie du tabac manipule les prix et ses produits afin de dissuader les consommatrices et les consommateurs d'arrêter de fumer. En raison de la longue histoire de malhonnêteté et de manipulation qui caractérise cette industrie, la CCLAT demande à l'OMS de protéger la politique de santé publique « des intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac ». ⁵²

Bien que la Suisse ait signé la CCLAT en 2004, elle ne l'a toujours pas ratifiée. Cela reflète la forte influence dont jouit l'industrie du tabac dans notre pays ainsi que le poids considérable qu'elle exerce sur le débat public et politique. Le lobby du tabac est profondément impliqué dans la politique suisse, comme en témoignent les contrôles du tabac : le pays occupe l'avant-dernière place dans l'Indice mondial d'interférence de l'industrie du tabac (89e place sur 90 pays) et sur l'Échelle de contrôle du tabac (36e place sur 37 pays). ⁵³

L'influence de l'industrie du tabac va du financement de la recherche à l'EPF de Zurich à un accès direct à la législation par le biais d'un parlementaire salarié de l'industrie du tabac, en passant par l'influence exercée sur les débats relatifs aux déchets de tabac menés avec l'Office fédéral de l'environnement. ⁵⁴ Une interdiction de la publicité et du parrainage pour le tabac qui n'a été rendue possible qu'à la suite d'un référendum et un Parlement qui s'y oppose témoignent du fait que le législateur ne se contente pas de tolérer l'industrie du tabac, mais la soutient. ⁵⁵ Des dons politiques directs, tels que celui de 35'000 CHF effectué par Phillip Morris International (PMI) à l'UDC et au PRD pour les élections de 2023, renforcent l'influence de ces partis. ⁵⁶ De plus, l'industrie est invitée à prendre position sur des sujets tels que la révision de l'impôt sur le tabac ou la réduction des déchets de tabac, ce qui lui permet d'influencer la politique fédérale. La CCLAT de l'OMS, que la Suisse a signée il y a plus de 20 ans, définit dans son article 5.3 les mesures que devraient prendre les États pour promouvoir la transparence et limiter l'influence de l'industrie du tabac.

Si la Suisse se conformait enfin à la CCLAT de l'OMS et prenait les mesures recommandées, le lobby du tabac disposerait de possibilités drastiquement réduites pour faire passer ses propres profits avant la santé de la population suisse. Cela profiterait principalement à la santé de la population suisse et de la société dans son ensemble.

Commerce **illégal** de cigarettes

Un argument couramment avancé par l'industrie du tabac pour s'opposer à l'augmentation des taxes sur le tabac est que des prix plus élevés sont susceptibles de pousser les consommatrices et les consommateurs vers le marché noir, où la consommation de cigarettes contrefaites et de contrebande finance des réseaux criminels au détriment des recettes de l'État. Et ce, sans aucun effet positif sur le taux de tabagisme.⁵⁷ Cette auto-proclamation de l'industrie du tabac au rang de partie prenante soucieuse des dangers liés au commerce illégal est toutefois hypocrite. Des documents ayant fuités nous ont appris que les multinationales du tabac étaient fortement impliquées dans la contrebande de cigarettes dans les années 1990.

93%

Selon ces documents, la piste des cigarettes illégales mène dans 93% des cas à des fabricants légaux. Encore plus de bénéfiques pour ces entrepri-ses!⁵⁸

Dans le Protocole de l'OMS de 2018 pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac, l'industrie du tabac et la contrebande sont considérées comme complices.⁵⁹ Il a été constaté que les producteurs n'ont rempli ni assumé aucune des exigences de la lutte contre le commerce illégal. L'affirmation selon laquelle il existe un lien entre l'augmentation des prix et la hausse de la consommation illégale est fautive, comme le montre l'exemple de la Grande-Bretagne. La part de marché du commerce illicite a diminué de 6% en 2020 par rapport à 2009, alors que le prix des cigarettes a considérablement augmenté chaque année depuis 2009.⁶⁰ Le financement de rapports de tiers destinés à diffuser cette information est une tactique bien documentée de l'industrie du tabac. Des entreprises renommées comme KPMG reçoivent de l'argent pour rédiger des rapports sur l'importance du secteur du tabac pour l'économie suisse. Ceux-ci sont généralement publiés juste avant ou après l'adoption de lois sur le contrôle du tabac, comme ce fut le cas pour un rapport en 2017.⁶¹

De façon similaire, PMI a financé un rapport de KPMG en France, dans lequel les données de PMI ont été utilisées pour gonfler délibérément les ventes illégales de cigarettes afin d'argumenter contre les augmentations des taxes sur le tabac.⁶²

Un autre exemple de financement de KPMG pour diffuser les arguments de l'industrie du tabac provient de Nouvelle-Zélande. Peu après l'annonce par le gouvernement néo-zélandais de la révision de la taxe sur le tabac en 2018, KPMG a publié un rapport sur le tabac illégal, commandé par la filiale locale d'Imperial Tobacco. Celui-ci affirmait que la consommation illégale avait plus que triplée par rapport aux précédentes estimations. Cette information a ensuite été utilisée par le Premier ministre en place pour lier l'augmentation des droits d'accises à des crimes violents.⁶³ Deux ans plus tard, KPMG a rédigé un autre rapport, à nouveau pour le compte de PMI, dans lequel les mêmes estimations exagérées de la consommation illégale de tabac étaient réitérées.⁶⁴

Lorsque les entreprises de tabac s'attaquent au problème du commerce illicite, il faut également tenir compte du fait que cela leur donne un accès aux services des douanes et des poursuites pénales et leur permet d'en avoir un aperçu. Parfois même par le biais de contributions financières à des organisations comme Interpol ou d'un soutien à des groupes de lobbying.⁶⁵

L'industrie du tabac utilise plusieurs méthodes de lobbying pour affirmer que des taxes plus élevées sur les cigarettes ne feraient qu'alimenter le marché noir et que l'apparence simple des paquets aiderait les contrefacteurs.⁶⁶ Des études indépendantes ont toutefois montré que la part du marché illégal n'a pas augmenté après la mise en œuvre de ces deux mesures.⁶⁷

Étant donné que l'industrie du tabac est largement impliquée dans le commerce illicite et qu'elle utilise ce sujet pour promouvoir ses propres intérêts, il ne faut pas compter sur ses recherches et ses recommandations pour servir l'intérêt public.



Manipulations de produits et de prix

Non contente de faire du lobbying contre les augmentations d'impôts et la réglementation, et de surenchérir sur le thème du commerce illégal, l'industrie du tabac a également plusieurs stratégies en réserve pour éviter les taxes lorsque celles-ci sont finalement introduites.

Ces stratégies sont axées sur le maintien de la consommation de tabac à un prix abordable pour les personnes les plus sensibles aux hausses de prix, c'est-à-dire celles qui sont les plus susceptibles d'arrêter de fumer si le prix du paquet augmente. Vous trouverez dans les pages suivantes un aperçu des pratiques les plus courantes.

Stratégies de manipulation des prix

Tactique	Réaction à une augmentation des prix de 0,50 CHF	Objectifs de l'industrie du tabac
Overshifting	Augmentation du prix de 1 CHF	Répercuter l'augmentation des taxes sur les consommatrices et les consommateurs
Undershifting	Augmentation du prix de 0,30 CHF	Empêcher l'arrêt du tabagisme, accroître la part de marché
Price Smoothing	0,10 CHF/mois	Augmenter les prix durant les 5 prochains mois, empêcher un choc des prix, éviter l'arrêt du tabagisme
Differential Shifting	Augmentation du prix de 1 CHF pour les marques de luxe & de 0,30 CHF pour les marques bon marché	Maintenir des bénéfices élevés tout en retenant les consommatrices et les consommateurs sensibles au prix

Overshifting

Lorsqu'un gouvernement introduit une nouvelle taxe ou augmente une taxe existante, les fabricants de tabac peuvent relever le prix de leurs cigarettes d'un montant supérieur à celui de l'augmentation de la taxe. Ce faisant, ils reportent entièrement la charge financière sur d'autres consommatrices et consommateurs et maximisent leurs profits. Cette pratique appelée « overshifting » s'observe surtout dans les pays à haut revenu et pour les marques de cigarettes haut de gamme.⁶⁸

Undershifting

Autre possibilité : les prix peuvent faire l'objet d'un « undershifting » par rapport aux taxes. L'entreprise prend alors à sa charge une partie de l'augmentation fiscale afin de retarder ou d'éviter une augmentation des prix. Cela se pratique surtout dans les pays à faible revenu et pour les marques à bas prix. L'entreprise veut éviter que les consommatrices et les consommateurs sensibles au prix réduisent leur consommation ou prennent une plus grande part de marché.⁶⁹

Price Smoothing

Si une entreprise de tabac ne veut pas absorber la hausse de prix, mais souhaite néanmoins éviter une augmentation soudaine susceptible d'encourager les gens à arrêter de fumer, elle peut aussi recourir à la technique du « price smoothing ».⁷⁰

Differential shifting

Il est possible de procéder simultanément à un overshifting et à un undershifting, l'overshifting des marques haut de gamme couvrant les frais engendrés par l'undershifting d'une marque bon marché. Ce « Differential shifting » a été observé au Royaume-Uni et en Irlande. Il permet de maintenir les bénéfices à un niveau élevé tout en conférant une plus grande part de marché aux consommatrices et aux consommateurs sensibles au prix.⁷¹

L'industrie du tabac utilise également des stratégies qui n'ont pas de lien apparent avec le prix du paquet de cigarettes, mais visent à réduire l'impact d'une augmentation fiscale sur le prix. Certaines **promotions ciblées**, telles que des réductions de 20%, disponibles uniquement dans les chaînes de supermarchés à bas prix, s'adressent aux consommatrices et aux consommateurs sensibles au prix qui envisagent d'arrêter de fumer ou de réduire leur consommation. Les consommatrices et les consommateurs moins sensibles au prix, qui fréquentent des supermarchés plus chers, ne bénéficient pas de ces réductions.⁷²

La « **shrinkflation** » est une autre tactique visant à maintenir le prix d'un paquet de cigarettes à un niveau stable en réduisant le nombre de cigarettes dans un paquet ou la teneur totale en tabac. Au Royaume-Uni, cette tactique a permis de maintenir les prix des paquets de cigarettes les moins chers à un niveau stable entre 2012 et 2017, bien que les taxes n'aient cessé d'augmenter. Un paquet ne contenait parfois que 17 cigarettes.⁷³

Et quand tout cela ne sert à rien, les fabricants de tabac peuvent adapter leurs produits afin d'exploiter les différences de taux d'imposition. C'est ce qui s'est passé au Royaume-Uni avec les cigares et les cigarillos, qui sont moins taxés et soumis à moins de restrictions que les cigarettes. C'est ainsi qu'a débuté la production de cigarillos à filtre, qui ressemblent aux cigarettes et sont commercialisés sous les marques de cigarettes connues.⁷⁴ Comme les cigares et les cigarillos sont également moins taxés que les cigarettes en Suisse, on observe la même tendance chez nous : vendus à un prix avantageux, les cigarillos à filtre aromatisés font désormais l'objet d'une publicité et de ventes accrues.

Comment nous protégeons-nous de ces manipulations?

Pour contrer efficacement les tactiques de manipulation des produits et des prix par l'industrie du tabac, les groupes de contrôle du tabac recommandent tout un paquet de mesures politiques. Celles-ci vont au-delà de la politique fiscale et incluent de nouvelles réglementations, tant pour les produits que pour l'industrie. Les plus importantes sont résumées ici pour vous.

Mesures politiques contre la manipulation des prix et des produits

Manipulation	Mesures politiques
Price Smoothing Réduire les chocs liés aux prix	Limiter le nombre des modifications de prix ●
Over- & Undershifting Transfert de la charge fiscale	Fortes augmentations fiscales ●
Price Promotions S'adresse aux consommatrices et aux consommateurs les plus susceptibles d'arrêter de fumer	Interdire les réductions de prix ●
Shrinkflation Même emballage, contenu réduit	Imposer une taille d'emballage légale ●
Down-Trading Passage à des marques moins chères, à des produits moins taxés	Introduire un prix minimum pour les produits du tabac ● Harmoniser les taux d'imposition des produits du tabac ●
Introduction de nouveaux produits , par ex. cigarillos à filtre	Limiter ou interdire l'introduction de nouvelles marques/variantes de marques ●

● Mesures fiscales

● Mesures réglementaires

La Suisse impose une taille d'emballage minimale pour les cigarettes,⁷⁵ mais reste bien en deçà de ce qu'elle pourrait faire sur d'autres aspects réglementaires. La dernière augmentation de l'impôt sur le tabac, qui remonte à 2012, n'était que de 0,10 CHF. Par ailleurs, les rabais et les bradages sont monnaie courante pour les cigarettes. La différence de taxation entre les produits est énorme : 52% pour les cigarettes contre 0% pour les vapes (2023).

Ces dix dernières années, la Suisse a assisté à la propagation d'un grand nombre de nouveaux produits tels que les HTP, les ENDS et les sachets de nicotine. Même si une taxe plus élevée sur le tabac était introduite, ce ne serait qu'un premier pas pour limiter l'influence des multinationales du tabac sur les consommatrices et les consommateurs et promouvoir ainsi la santé publique.

Répertoire des sources

- 1 Enquête suisse sur la santé : un quart de la population fume encore. Les nouveaux produits à base de nicotine se multiplient,"AT Suisse, consulté le 11 avril 2024, <https://www.at-schweiz.ch/fr/news-media/news/schweizerische-gesundheitsbefragung-einviertel-raucht-noch-immer-neue-nikotinprodukte-nehmen-zu/>.
- 2/5/8/10/11/13 World Health Organization, WHO Technical Manual on Tobacco Tax Policy and Administration (Geneva, 2021)
- 3 Chaloupka, F., Drope, J., Siu, E., Vulovic, V., Mirza, M., Rodriguez-Iglesias, G., "Scoring Component Policy Note – Cigarette Price: Tobacconomics Cigarette Tax Scorecard," 2nd, Tobacconomics Cigarette Tax Scorecard (Tobacconomics, Chicago, 2021), <https://tobacconomics.org/research/cigarette-tax-scorecard-2nd-edition-cigarette-price/>.
- 4 Chaloupka, F., Drope, J., Siu, E., Vulovic, V., Mirza, M., Rodriguez-Iglesias, G., "Scoring Component Policy Note – Cigarette Price."
- 6 Larissa Merz, Milo A. Puhan, and Miquel Serra-Burriel, "A Discrete Choice Experiment on Price and Flavour Effects on the Appeal of Nicotine Products: A Pilot Study Among Young Adults in Switzerland," Swiss Medical Weekly 154, no. 3 (2024), consulté March 18, 2024, <https://smw.ch/index.php/smw/article/view/3733>.
- 7 Jidong Huang and Frank Chaloupka, "The Impact of the 2009 Federal Tobacco Excise Tax Increase on Youth Tobacco Use" (Cambridge, MA, 2012).
- 9 Chaloupka, F., Drope, J., Siu, E., Vulovic, V., Mirza, M., Rodriguez-Iglesias, G., "Scoring Component Policy Note – Tax Structure: Tobacconomics Cigarette Tax Scorecard," 2nd, Tobacconomics Cigarette Tax Scorecard (Tobacconomics, Chicago, 2021), <https://tobacconomics.org/research/cigarette-tax-scorecard-2nd-edition-tax-structure/>
- 12 Chaloupka, F., Drope, J., Siu, E., Vulovic, V., Mirza, M., Rodriguez-Iglesias, G., "Scoring Component Policy Note – Tax Structure."
- 14 Chaloupka, F., Drope, J., Siu, E., Vulovic, V., Mirza, M., Rodriguez-Iglesias, G., Ngo, A., Latenser, C., Lee, H., Dorokhina, M., Smith, M., "Scoring Component Policy Note – Tax Share: Tobacconomics Cigarette Tax Scorecard," 2nd, Tobacconomics Cigarette Tax Scorecard (Tobacconomics, Chicago, 2021), <https://tobacconomics.org/research/cigarette-tax-scorecard-2nd-edition/>.
- 15 Chaloupka, F., Drope, J., Siu, E., Vulovic, V., Mirza, M., Rodriguez-Iglesias, G., "Scoring Component Policy Note – Affordability Change: Tobacconomics Cigarette Tax Scorecard," 2nd, Tobacconomics Cigarette Tax Scorecard (Tobacconomics, Chicago, 2021), <https://tobacconomics.org/research/cigarette-tax-scorecard-2nd-edition-affordability-change/>.
- 16 Office fédéral de la statistique, La consommation de tabac en Suisse, Enquête suisse sur la santé 2017 14 (Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2020), consulté le 6 décembre 2023, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/gesundheit/erhebungen/sgb.html>.
- 17 Alena Kammer and AFP, "Tabaksteuer: Zigaretten Und E-Zigaretten Werden Teurer," Die Zeit, November 6, 2021, consulté le 10 avril 2024, <https://www.zeit.de/politik/deutschland/2021-06/tabaksteuer-bundesregierung-erhoehung-zigaretten-e-zigaretten>.
- 18 Direction Générale de la Santé, "Programme National de Lutte Contre le Tabac 2023 > 2027" (Ministère de la Santé et de la Prévention, Paris, 11.23), https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/programme_national_contre_le_tabac.

- 19 Changes to Tobacco Duty Rates, HM Revenue & Customs, last modified November 14, 2023, <https://www.gov.uk/government/publications/changes-to-tobacco-duty-rates/changes-to-tobacco-duty-rates>.
- 20 Chaloupka, F., Drope, J., Siu, E., Vulovic, V., Mirza, M., Rodriguez-Iglesias, G., "Scoring Component Policy Note – Affordability Change."
- 21/22 Chaloupka, F., Drope, J., Siu, E., Vulovic, V., Mirza, M., Rodriguez-Iglesias, G., "Scoring Component Policy Note – Cigarette Price."
- 23 World Health Organization, WHO technical manual on tobacco tax policy and administration.
- 24 Le Dauphiné Libéré, "L'état a Touché 15,3 Milliards D'euros Grâce Aux Taxes Liées Au Tabac," June 4, 2021, consulté le 10 avril 2024, <https://www.ledauphine.com/economie/2021/04/06/l-etat-a-touche-15-3-milliards-d-euros-grace-aux-taxes-liees-au-tabac>.
- 25 Marie Maurisse, "La Clope La Moins Chère De Suisse Fait Fulminer: De Suisse Fait Fulminer Les Paquets 5.65 Et Bay Attirent Les Jeunes Dans L'engrenage Du Tabac. Des Voix S'élèvent Pour Que Le Distributeur Cesse De Les Commercialiser." 24 Heures, August 29, 2023.
- 26 World Health Organization, WHO technical manual on tobacco tax policy and administration; TobaccoTactics, "Tobacco Industry Pricing Strategies," last modified May 17, 2022, <https://tobaccotactics.org/article/industry-pricing-strategies/#:~:text=of%20tax%20increases,Price%20smoothing,increase%2C%20which%20could%20encourage%20quitting.>
- 27 Les prix élevés font baisser la consommation," Office fédéral de la santé publique (OFSP), dernière modification le 4 avril 2024, <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/politische-auftraege-und-aktionsplaene/politische-auftraege-zur-tabakpraevention/tabakpolitik-schweiz/tabaksteuer.html>
- 28 Schürch et al. 2023
- 29 Office fédéral de la douane OFSP, "Rapport FR sur les résultats de la consultation sur la modification de la loi sur l'imposition du tabac (imposition des cigarettes électroniques)," 2022, consulté le 14 mars 2023, <https://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/73581.pdf>.
- 30 Larissa Merz and Milo A. Puhan, "Taxation Options for Nicotine and Tobacco Products in Switzerland - a Review of Tax Policies," Swiss Medical Weekly 151 (2021), consulté le 18 mars 2024, <https://doi.org/10.4414/smw.2021.w30083>, <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/34964590/>.
- 31 Luciano Ruggia, "E-Cigarettes 95% Less Dangerous? Myth, Scientific Lies, and Manipulations," *Tabacologia* 21, no. 3 (2024), <https://doi.org/10.53127/tblg-2023-A016>.
- 32 Allegra Lynn, "Is PMI Really Creating a 'Smoke-Free Future'?", STOP, last modified October 4, 2023, <https://exposetobacco.org/news/pmi-smoke-free-future/>.
- 33 Merz and Puhan, "Taxation options for nicotine and tobacco products in Switzerland - a review of tax policies."
- 34 Recent Studies Reveal Gateway Interactions Between Cigarettes, E-Cigarettes, and Cannabis Use," AT Switzerland, last modified October 25, 2022, <https://www.at-schweiz.ch/en/latest-stories/news/konsum-von-zigaretten-e-zigaretten-und-cannabis-begunstigen-sich-gegenseitig/>
- 35 Anne-Marie Perucic et al., "Taxation of Novel and Emerging Nicotine and Tobacco Products (HTPs, ENDS, and ENNDS) Globally and in Latin America," *Revista Panamericana de Salud Pública* 46 (2022), <https://doi.org/10.26633/RPSP.2022.175>.
- 36/38/39/41 /44 Perucic et al., "Taxation of novel and emerging nicotine and tobacco products (HTPs, ENDS, and ENNDS) globally and in Latin America."
- 37/40/ 42/ 43 /45 Merz and Puhan, "Taxation options for nicotine and tobacco products in Switzerland - a review of tax policies."

- 46 J. M. Delgrande, Nora Balsiger, and Valentine Schmidhauser, “La consommation de substances psychoactives des 11 à 15 ans en Suisse – Situation en 2022 et évolution dans le temps – Résultats de l’étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC). Rapport de recherche No 149,” Rapport de recherche 149 (Addiction Suisse, Lausanne, 2023), <https://www.addictionsuisse.ch/press/consommation-de-tabac-et-de-nicotine-chez-les-jeunes-letude-nationale-aupres-des-eleves-revele-une-evolution-inquietante/>.
- 47 Quebec to Pull the Plug on Flavoured Products in Effort to Curb Vaping by Minors,” CBC News, last modified April 19, 2023, <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/vaping-products-ban-quebec-teenagers-1.6815275>; Hugh Schofield, “France Sets Out Plan to Ban Disposable Vapes,” BBC News, last modified September 14, 2023, <https://www.bbc.com/news/world-europe-66797972>; “Sales of Tobacco,” Netherlands Enterprise Agency, RVO, consulté May 21, 2024, <https://business.gov.nl/regulation/sales-tobacco/>.
- 48 Shanti Das, Jon Unguod-Thomas, and Yasmeen Luis, “China Bans Fruity Vapes – but Not Their Export to the UK: Popular Disposable Brand Will Still Be Able to Sell Products in Britain, Despite Being Accused of Flouting Advertising Regulations,” The Guardian, October 16, 2022, <https://www.theguardian.com/society/2022/oct/16/china-bans-fruity-vapes-export-disposable-brand-britain>.
- 49 The Guardian, “Influencers and Freebies: Big Tobacco’s Push to Sell Nicotine Pouches in UK,” July 30, 2023, consulté le 4 octobre 2024, <https://www.theguardian.com/business/2023/jul/30/influencers-and-freebies-big-tobaccos-push-to-sell-nicotine-pouches-in-uk>.
- 50 Nicotine Pouches,” TobaccoTactics, last modified April 5, 2024, <https://tobaccotactics.org/article/nicotine-pouches>
- 51 Impôts sur le tabac en Suisse,” AT Suisse, consulté le 11 avril 2024, <https://www.at-schweiz.ch/fr/plaidoyer/prix-taxes/taxe-sur-le-tabac/>.
- 52 Global Center for Good Governance in Tobacco Control, “Handbook on Implementation of WHO FCTC Article 5.3: Policies and Practices That Protect Against Tobacco Industry Interference (2021) | GGTC.
- 53 Global Tobacco Industry Interference Index 2023,” AT Schweiz, dernière modification le 11/2023, <https://www.at-schweiz.ch/advocacy/tabakindustrie/global-tobacco-index/2023>.
- 54 Révision de l’impôt sur le tabac: une vision fait défaut” AT Suisse, accès le 13 mai 2024, <https://www.at-schweiz.ch/fr/news-media/news/revision-tabaksteuer-es-fehlt-die-vision/>; “Loi sur l’imposition du tabac. Modification: 16.051,” Le Parlement suisse, dernière modification le 17 mars 2017, <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20160051>; Fabio Bergamin, “Where Do Toxins from Tobacco Attack DNA?,” ETH Zürich, last modified February 27, 2023, <https://ethz.ch/en/news-and-events/eth-news/news/2023/02/where-do-toxins-from-tobacco-attack-dna.html>
- 55 Kris Schürch et al., “Switzerland Tobacco Industry Interference Index 2023,” Global Center for Good Governance in Tobacco Control (GGTC); Swiss Association for Tobacco Control, <https://www.at-schweiz.ch/userfiles/files/Downloads/GTIII%202023/TII%202023%20Schweiz.pdf>.
- 56 The 2023 Federal Election and Philip Morris Money,” AT Switzerland, last modified October 2, 2023, <https://www.at-schweiz.ch/en/latest-stories/news/die-eidgenossischen-wahlen-2023-und-das-geld-von-philip-morris/>.
- 57 Crooked Nine: Nine Ways the Tobacco Industry Undermines Health Policy,” Vital Strategies, <https://exposetobacco.org/resources/crookednine/>.
- 58/59 Tobacco Atlas, “Illicit Trade,” consulté le 11 avril 2024, <https://tobaccoatlas.org/challenges/illicit-trade/>.
- 60 Vital Strategies and Tobacconomics, “The Tobacco Atlas,” last modified March 29, 2023, <https://tobaccoatlas.org/>.
- 61 Vital Strategies, “Crooked Nine”; “Illicit Cigarette Consumption in the EU, UK, Norway, Switzerland, Moldova and Ukraine: 2022 Results,” KPMG/Philipp Morris Products SA, last modified June 29, 2023, <https://www.pmi.com/media-center/press-releases/press-details?newsId=26566>; KPMG/Philipp Morris Products SA, “L’importance du secteur du tabac dans l’économie suisse” (KPMG/Philipp Morris Products SA, 2017

- 62 Instrumentalisation du commerce illicite par l'industrie du tabac: État des lieux et propositions de leviers d'action, Les synthèses de l'ACT (Alliance contre le Tabac, 2023), <https://alliancecontreletabac.org/2023/06/28/comment-lindustrie-du-tabac-instrumentalise-le-commerce-illicite-pour-freiner-les-politique-de-sante-publiq/>.
- 63 Tobacco Tactics, "KPMG - TobaccoTactics," University of Bath, last modified June 28, 2023, <https://tobaccotactics.org/article/kpmg/>.
- 64 Nimisha Tailor and Johannah Branson, "Review of Ernst & Young's Report on New Zealand's Illicit Tobacco Market" (Wellington (NZ), 2010), <https://www.parliament.nz/resource/0000113924>.
- 65/66/69/70/71 "Illicit Tobacco Trade," Tobacco Tactics, consulté le 2 mai 2024, <https://tobaccotactics.org/article/illicit-tobacco-trade/>.
- 67 Tobacco Atlas, "Illicit Trade," consulté le 11 avril 2024, <https://tobaccoatlas.org/challenges/illicit-trade/>.
- 68 STOP Tobacco Tactics, "The Price We Pay: Six Industry Pricing Strategies That Undermine Life Saving Tobacco Taxes," 2023, consulté le 29 mars 2023, https://exposetobacco.org/wp-content/uploads/Price_We_Pay.pdf.
- 72/73/74 Tobacco Tactics, "The Price We Pay."
- 75 Ordonnance sur les produits du tabac et les produits contenant des succédanés de tabac destinés à être fumés (817.06), art. 19.



Association suisse
pour la prévention
du tabagisme

Impressum

Association Suisse pour la prévention du
tabagisme, 2024: La vérité sur le prix des
cigarettes. Berne.

at-suisse.ch